



Paris, le 28 mai 2015

Communiqué de de presse

Lettre ouverte à Emmanuel Macron, ministre de l'économie.

Monsieur le Ministre,

Depuis de nombreuses semaines vous appelez les Français à devenir actionnaires. Dans votre tribune du 24 avril 2015 au Monde, vous soulignez que "l'actionnariat individuel est un élément de stabilité..."et déclarez que "faire des salariés et des épargnants français les détenteurs de notre capital productif est un défi urgent".

Dans l'émission Des Paroles et des Actes sur France 2, vous avez défendu ces Français qui prennent des risques avec leur épargne et souhaité que de nombreux autres Français les rejoignent. Je me félicite qu'un membre du gouvernement reconnaisse le rôle capital de l'actionnariat individuel en France. Les premiers à convaincre seraient vos collègues au gouvernement. Accepteriez-vous le défi, sachant que voici ci-dessous quelques pistes:

- Créer des clubs d'investissement fictifs pour les jeunes
- Des fiches comparatives pour informer sur les rendements
- Organiser une grande réflexion nationale sur la relance de l'investissement
- Promettre de la stabilisation de l'environnement fiscal aux épargnants

L'été dernier, Jean-Claude Juncker, président de la commission européenne, présentait son plan d'investissement pour l'Europe et souhaitait alors "instaurer un environnement plus propice à l'investissement des acteurs privés". Il appelait les investisseurs privés à prendre part à ce plan mais soulignait alors la nécessité de "compter sur un cadre politique et réglementaire prévisible et clair".

En juillet 2014, lors de la conférence sociale, le Chef de l'Etat avait annoncé la tenue d'assises de l'investissement en vue de réorienter l'épargne des Français en direction de l'économie réelle et de développer davantage l'épargne salariale.

Le Premier ministre proclamait alors "Moi, j'aime les entreprises", il a même évoqué les actionnaires qui financent ces dernières et constituent un partenaire stable et de long terme pour les entreprises françaises.

Il y a trois semaines, le gouvernement annonce un plan de 2,5 milliards d'euros pour favoriser l'investissement dans les entreprises.

Il me semble que tous ces gestes pourraient se concrétiser afin de valoriser la place des actionnaires individuels et d'éviter ces campagnes de dénigrement systématiques dont ils font l'objet. L'argent est disponible, les investisseurs français sont prêts. Les actionnaires qui investissent dans les entreprises françaises investissent dans l'économie de notre pays, contribuent à créer des emplois et à revitaliser notre tissu économique. Rappelons que les Français épargnent en moyenne 16% de leurs revenus. A elle seule l'épargne financière des Français représentait 4 488 milliards d'euros au 31/09/2014 dont seulement 1 339 milliards orientés vers les entreprises. Cette épargne pourrait aisément être réorientée vers les actions et ainsi alimenter la croissance, et donc permettre aux entreprises d'investir. En effet, les dernières enquêtes auprès des chefs d'entreprises (La Grande Consultation CCI France-OpinionWay) ont montré que vos dernières propositions ne les convainquaient pas. Mais pour convaincre les investisseurs de passer de l'épargne de précaution vers les actions, de prendre des risques en contribuant au financement notre économie, l'image de ces actionnaires ainsi que celle de l'investissement en actions doit être valorisée auprès du grand public et la prise de risque récompensée.

Monsieur le Ministre, dans votre tribune, vous ajoutez vouloir "aller plus loin pour rendre la fiscalité des actionnaires individuels plus encourageante". Vous évoquez le PEA alors même que cette enveloppe fiscale est à présent fiscalisée via les prélèvements sociaux à la sortie. Les actionnaires sont perplexes

Fédération des Investisseurs individuels et des Clubs d'investissement

39, rue Cambon 75001 Paris

Tél. : 01 42 60 12 47 – Fax : 01 42 60 10 14 – www.f2ic.fr



devant une fiscalité des valeurs mobilières qui change constamment, parfois de façon rétroactive et ne récompense pas les risques pris. De même, il faut arrêter avec cette obsession d'aligner la fiscalité du capital sur celle du travail. Alignement de pure fiction puisque les prélèvements sociaux sont plus élevés sur le capital!

Les actionnaires souhaitent une stabilisation de l'environnement fiscal afin de les rassurer et de lever ainsi un frein à l'investissement au moment où notre pays a besoin de remobiliser toutes ses forces au service de son redressement économique. Vous qui incarnez les grandes orientations économiques et fiscales de notre pays, montrez-nous le chemin de la confiance et valorisez l'actionnariat individuel. Il faut que des actes suivent vos belles paroles.

Afin de concrétiser vos déclarations, je vous propose plusieurs axes de développement.

- En premier lieu, une communication pédagogique sur le rôle de la Bourse dans notre économie qui permettrait de valoriser l'image des actionnaires individuels et d'améliorer la culture économique des citoyens. Cette information pourrait être effective dès la classe de seconde en proposant aux élèves de créer des clubs d'investissement fictifs. Cela permettrait un travail en groupe et apprendrait aux lycéens les fondements d'une entreprise. Ce club pourra s'intéresser autant à des PME locales qu'à des grands groupes tant à travers le financement participatif et la Bourse.
- Davantage contraindre les acteurs bancaires et financiers à communiquer sur les rendements réels des différents produits financiers. Cela pourrait passer la mise en place de fiches comparatives synthétiques afin de sensibiliser les épargnants à l'intérêt de l'investissement en actions et aux vertus de la diversification. Mieux informés, les épargnants pourront prendre leur décision d'investissement en toute conscience et réfléchir à leur rôle dans la relance de l'économie.
- Je vous suggère également d'organiser une grande réflexion nationale sur la relance de l'investissement en actions avec les différentes parties prenantes: les associations représentatives des actionnaires individuels et des épargnants (détention directe d'actions ou indirecte via les OPC), les distributeurs de produits financiers (banquiers, courtiers, conseiller en gestion de patrimoine, plateformes de financement participatif...) et bien sûr les émetteurs (sociétés cotées mais aussi sociétés de gestion). Cette réflexion pourrait s'inscrire dans le cadre plus vaste de votre plan de relance de l'investissement et de l'économie.
- Enfin et pour conclure, une promesse de stabilisation de l'environnement fiscal aux épargnants nous semble indispensable, de même qu'une incitation fiscale. Votre proposition de relance du PEA PME est un premier pas intéressant, mais de récentes mesures découragent les investisseurs. Il est urgent d'agir en supprimant l'abattement sur les moins-values et en instaurant un abattement sur les dividendes afin de favoriser la détention longue. Je me tiens à votre disposition pour accompagner vos réflexions sur ces différents sujets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Charles-Henri d'Auvigny

Président

01 42 60 12 47

chdauvigny@f2ic.fr

À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)

Héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC se donne pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien

Fédération des Investisseurs individuels et des Clubs d'investissement

39, rue Cambon 75001 Paris

Tél. : 01 42 60 12 47 – Fax : 01 42 60 10 14 – www.f2ic.fr



des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels en direct comme à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'École de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.

Membres

- *Sociétés et organismes : AFG, AFIC, Air France – KLM, Air Liquide, Airbus Group, Alternativa, AMAFI, Axa, Bic, BinckBank, BNP Paribas, Bourse Direct, CIC, Ecole de la Bourse, Edenred, EDF, Engie, Euronext, Foncière des Régions, Gecina, Groupe Seb, L'Oréal, Lafarge, Lagardère, Michelin, Natixis, Orange, Paris Europlace, PME Finance, PSA, Rexel, Saint-Gobain, Sanofi, Société Générale, Suez Environnement, Total, Thermador Groupe, Vilmorin & Cie, Vivendi.*

- *105 000 contacts actionnaires individuels, 50 000 adhérents individuels dont 11 000 responsables de clubs d'investissement.*